

Bulletin d'inscription :
Masterclass perfectionnement de la pratique à l'officine : stage et accompagnement théorique

Stagiaire Toutes les mentions sont obligatoires

Nom	Adresse		
Nom de naissance	CP	Ville	
Prénom	Tél. portable		
Date de naissance	Tél. professionnel		
Profession (dont spécialité)	e-mail (obligatoirement personnel)		
Mode d'exercice dominant (>50%)	Salarié	Libéral	Hospitalier
Mixte			

Votre situation nécessite-t-elle une adaptation particulière ?
(handicap, dyslexie, etc...)

N°RPPS ou ADELI

Par quel moyen avez-vous eu connaissance de cette formation ?

Brochure Site Université e-mail Courrier Réseaux sociaux Autres

Formation

Dates prévisionnelles du stage : **Tarif :** 600 euros

Règlement Date limite d'inscription : 1 mois avant le début de la formation

Inscription à titre individuel

Inscription par l'employeur,
renseigner la partie
employeur ci-dessous.

Le règlement des frais d'inscription et de formation sera à effectuer à réception de la ou des facture(s) établie(s) par le service FOCAL de l'UCBL. Les factures seront adressées aux stagiaires (ou aux organismes prenant en charge la formation) en suivant l'échéancier indiqué sur le contrat ou la convention de formation professionnelle qui sera établi(e) à réception du bulletin d'inscription.

Employeur : attestation de prise en charge financière

Je soussigné(e)

agissant en qualité de

Pour le compte de

S'engage à régler à l'Université Claude Bernard Lyon 1 l'inscription mentionnée ci-dessus :

Pour un montant de euros

Numéro de SIRET de l'établissement _____

Privé Public

Adresse de convention

Adresse de facturation

Si facturation à un tiers
(OPCALIA, AGEFOS, ...),
joindre un justificatif

Nom du correspondant

Nom du correspondant

Tél.

e-mail

Tél.

e-mail

Je ne souhaite pas recevoir des informations concernant l'offre de formations de l'Université Claude Bernard Lyon 1

Chaque formation sera assurée sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits.

L'inscription sera validée au retour de la convention signée par l'employeur ou le stagiaire.

Université Claude Bernard Lyon 1 - Service FOCAL - Pôle formations qualifiantes - 8, avenue Rockefeller - 69373 LYON Cedex 08

Tél. : 04 78 77 71 45 - formationqualifiante1@univ-lyon1.fr - <http://focal.univ-lyon1.fr> - N° déclaration : 8269 P 000169

Formation courte

2024 – 2025

FORMATION CONTINUE

MASTERCLASS PERFECTIONNEMENT DE LA PRATIQUE À L'OFFICINE : STAGE ET ACCOMPAGNEMENT PRATIQUE

Ce stage a pour objectif de permettre aux pharmaciens qui souhaitent exercer en officine de se perfectionner et le cas échéant, de pouvoir justifier de leurs compétences auprès des autorités compétentes. Cette formation pratique est particulièrement adaptée aux pharmaciens en reconversion professionnelle, souhaitant acquérir de nouvelles compétences en autonomie.



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Renseignements pédagogiques

Pr Valérie SIRANYAN

valerie.siranyan@univ-lyon1.fr

INSCRIPTIONS : FORMATION Continue

Muriel JOSSERAND

formationqualifiante1@univ-lyon1.fr

Tél. 04 78 77 71 45

Université Claude Bernard Lyon 1
Institut des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques (ISPB)
8 avenue Rockefeller
69373 LYON cedex 08

Université Claude Bernard Lyon 1
Service FOCAL - Pôle formations qualifiantes
8 avenue Rockefeller
69373 LYON cedex 08

<http://focal.univ-lyon1.fr>

LA FORMATION

OBJECTIFS

Ce stage a pour objectif de permettre aux pharmaciens qui souhaitent exercer en officine de se perfectionner et le cas échéant, de pouvoir justifier de leurs compétences auprès des autorités compétentes. Cette formation pratique est particulièrement adaptée aux professionnels en reconversion professionnelle, souhaitant acquérir une solide compétence pratique en officine.

TUTORAT

Evaluation des acquis et des besoins pour le parcours professionnel envisagé, associée avec des conférences et rencontres avec des professionnels du secteur , à partir de la plateforme webex.

PUBLIC

Pharmaciens diplômés

MODALITÉS DU STAGE

Période de stage : du 1er septembre 2024 au 30 septembre 2025

Durée du stage : de 308 heures à 924 heures, à temps plein ou à temps partiel. 35 heures maximum par semaine. 10 heures maximum par jour. Pour devenir titulaire ou cotitulaire d'une officine, un pharmacien doit justifier d'une expérience d'au moins six mois en tant que pharmacien adjoint, remplaçant dans une officine ou stagiaire.

Lieu de stage : Il appartient au stagiaire de trouver une officine d'accueil. Il est possible d'effectuer un stage dans 2 officines différentes.

Validation du stage : Présentation d'un rapport de stage qui devra contenir la présentation de vos activités pendant le stage, un thème d'actualité de santé publique, 10 commentaires d'ordonnance et deux entretiens pharmaceutiques ou conseils.

ENCADREMENT

Le stagiaire doit être encadré par un maître de stage agréé. Une attestation de dépôt de dossier devra être fournie. Il ne doit pas exister de lien de parenté ou d'alliance entre le stagiaire et le maître de stage.

GRATIFICATION

Lorsque la durée du stage est supérieure à deux mois consécutifs ou non, celui-ci fait obligatoirement l'objet d'une gratification. Le montant de la gratification 2024 est fixé à **4,35 € de l'heure**.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Un CV, une lettre de motivation et le diplôme doivent être adressés au Pr Valérie SIRANYAN :
valerie.siranyan@univ-lyon1.fr et à formationqualifiante1@univ-lyon1.fr. Après la validation de la candidature, un bulletin d'inscription sera adressé par mail. Date limite d'inscription : 31 mars 2025.

LES MODALITÉS PRATIQUES

Durée : de 308 heures à 924 heures

Tarif : 600 €

LE PROGRAMME

Les conférences en ligne qui auront lieu le premier jeudi de chaque mois, pendant la période universitaire, pourront aborder différents thèmes, en fonction des interlocuteurs :

- Les bonnes pratiques de dispensation des produits de santé en officine
- Les entretiens et conseils pharmaceutiques
- Les nouvelles missions de santé publique et la pharmacie clinique
- L'installation du pharmacien
- La gestion de l'officine
- Les relations avec les instances ordinaires
- ...

